



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-51237>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **25-51237**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-17835

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 14/02/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Meudon

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21920048200012

Ville : Meudon

Code postal : 92190

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 92

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : RENOVATION DE L'ECOLE MARITAIN RENAN ET DE L'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) A MEUDON

Code CPV principal - Descripteur principal : 45000000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : RENOVATION DE L'ECOLE MARITAIN RENAN ET DE L'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) A MEUDON Il s'agit d'un marché public à prix global et forfaitaire détaillé dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) pour chacun des lots.

Critères d'attribution : Critère 1 : Le prix (45 %) apprécié au regard du montant total de la DPGF

Critère 2: Valeur technique (45%) appréciée au regard du cadre réponse : - Sous-critère 1 : Note de présentation sur la compréhension des enjeux du chantier sur le site (10%) - Sous-critère 2 : Qualité des matériaux au regard des fiches techniques (le candidat devra fournir toutes les fiches techniques qu'il estimera nécessaires) (ces fiches techniques devront obligatoirement respecter les clauses des CCTP) (15%) - Sous-critère 3 : Adéquation des moyens humains et matériels mis en oeuvre pour le respect du planning fourni par la maîtrise d'ouvrage (20%) Critère 3 : Démarches environnementales (10%) appréciée au regard du cadre réponse : Modalités de gestion du chantier propre et du tri et élimination des déchets, adaptées au chantier.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le LOT 2 a été attribué le 18/04/2025 à EUROPEENNE DE BATIMENT (870 RUE MARCEL PAUL, 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE) pour un montant de 475 948 euros HT. Les LOTS 1, 3, 4, 5 et 6 ont été attribués le 05/05/2025 LOT 1 : attribué à CTBI (214 Chaussée Jules César 95250 BEAUCHAMP) pour un montant de 139 990 euros HT. LOT 3 : attribué à CTBI (214 Chaussée Jules César 95250 BEAUCHAMP) pour un montant de 764 903.53 euros HT. LOT 4 : attribué à TK ELEVATOR (20 Rue François Cevert 49000 ANGERS) pour un montant de 35 000 euros HT. LOT 5 : attribué à PMF ELEC (20 rue Lavoisier 95300 Pontoise) pour un montant de 106 656.48 euros HT. LOT 6 : attribué à TECHNO BAT (20 rue Horace Vernet 92130 Issy Les Moulineaux) pour un montant de 79 303 euros HT.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/05/2025